N°215 Août - Septembre 2018

CONTACTS

Le magazine d'Aytré

Retrouvez le magazine contacts aytré sur www.aytre.fr et suivez-nous sur les réseaux sociaux :

12/13 Dossier
Aytré plage continue de bouger en août

4 Les Asso's en fête, Sports et culture...

6 15 septembre, le D day pour "cleaner" Aytré...

10 Environnement: quand les enfants s'impliquent

Aytré

Dans l'œil du photographe !

Franck Moreau

20.06.18 - Quartier Pierre Loti
Visite de présentation pour le label Villes et villages fleuris

16 et 17.06.18 - Parc Jean Macé
La Fête Messidor se tenait le temps d'un week-end dans un écrin de verdure

08.07.18 - Plage nord d'Aytré
De l'animation tout l'été avec le programme estival d'Aytré plage bouge l'été

09.07.18 Quartier Pierre Loti
Des jeux pour les enfants dessinés par des enfants

19.06.18 - Cottes Mailles
Des fouilles sont réalisées avant l'aménagement d'une nouvelle liaison urbaine entre Aytré et La Rochelle

N°215 AOUT - SEPTEMBRE 2018

Directeur de publication : Alain Tuillière

Directeur adjoint de la publication : Arnaud Latreuille

Rédacteur en chef : Stéphane Doucinot

Secrétaire de rédaction : Mélanie Camu Lacuve

Ont participé à ce numéro : Caroline Pinon, Elian Monteiro et Laurent Bourgoin

Crédits photos : Franck Moreau, Adobe Stock

Mise en page : Studio Lézard Graphique

Impression : Imprimerie Rochelaise

Dépôt legal : à parution

ISSN : 11485876

Imprimé à 7000 exemplaires sur du papier certifié PEFC n°10-31-1240

PEFC 10-31-1240

Vous êtes Aytrésien et vous ne recevez pas "Contacts" dans votre boîte aux lettres ?
Contactez le 05 46 30 19 04
ou information@aytre.fr

éDiTO

Alain TUILLIERE - Maire

Chers aytrésiennes, chers aytrésiens,

Comme beaucoup de français je suis pleinement satisfait que notre équipe nationale de football ait été sacrée championne du Monde 2018. Professeur d'éducation physique et sportive à la retraite, j'ai toujours eu l'intime conviction que le sport rassemblait autour de valeurs communes. La ferveur et les rassemblements populaires spontanés de ce 15 juillet en sont l'illustration.

Sur Aytré nous vivons ensemble l'été au rythme des nombreuses animations organisées par la Ville. C'est aussi pour mon équipe et moi-même un vrai bonheur de vous retrouver toujours très nombreux lors de ces rendez-vous. Très attaché à l'animation de notre territoire, je sais pouvoir compter sur le personnel communal qui œuvre au bon déroulement de ces moments festifs pour notre plus grand plaisir. Ils s'adressent bien évidemment aux aytrésiens mais, et j'ai pu le constater cette année encore, à un large public venant de l'agglomération ou encore de personnes en séjour dans notre ville.

Déterminé à faire d'Aytré une ville agréable, je sais nos services trop souvent afférés à réparer les dégâts causés par le vandalisme généré par quelques-uns. Les toilettes du Parc de Godechaud sont par exemple la cible de saccages répétés nous contraignant à fermer l'équipement au public. Dans une période où le temps de nos agents est précieux et nos finances contraintes, j'aimerais que d'autres dossiers structurants pour la ville puissent bénéficier de toute notre attention. Je vous prie de croire que nous œuvrons tous les jours, pour écrire demain tout en faisant face aux désagréments quotidiens et j'entends le faire avec vous, aytrésiens attachés à votre ville.

L'engagement de chacun est aujourd'hui, plus que jamais, indispensable. Faisons de cette cohésion sportive qui nous a rassemblés, un point d'appui du bien vivre ensemble pour les années à venir.

A toutes et tous, je souhaite une bonne fin d'été citoyen et fraternel.

N°215 Août - Septembre 2018

4 à 7 Temps forts
- Asso's en Fête, sports et culture... Des clubs et ceux qui les font vivre
- Quand la légende se fait spectacle
- Grand Jeu autour du patrimoine
- Rentrez dans l'histoire !
- 15 septembre, le D day pour « cleaner » Aytré sur la Terre
- Propreté : 300 000€ en moyenne par an, le geste citoyen en abaisserait les coûts

8 à 11 Initiatives
- Circulation : améliorer la voirie
- Peinture, revêtements de sols, installation d'alarmes incendies...
- Passage de témoin au Service Restauration !
- Les TAP préparent aussi leur rentrée
- Envionnement : quand les enfants s'impliquent
- Pierre-Yves Jordan tourne la page
- Un peu du Vietnam à Aytré
- « Qualité, sain et local »

12 /13 Dossier
- Aytré plage continue de bouger en août
- Le beach stadium vous attire dans ses filets
- La fête pour toute la famille

14 Associations
- Quelques changements à la tête des associations
- « Donner avant de recevoir »

15 Culture
- Plage : la fresque s'agrandit !
- Fabrice Chupeau : sculpteur de rêves

16 à 17 Sport
- Du nouveau pour Sport Découverte
- Le sport pendant le temps scolaire
- Pour la sécurité de tous sur la plage
- Des panneaux ont été installés plage de la Colonelle
- Football : l'ESA Aytré reléguée en Départemental 1

19 Agenda

21 Expression des conseillers municipaux d'opposition

Asso's en fête, sports et culture... des clubs et ceux qui les font vivre

Les associations d'Aytré ont leur jour, leur vitrine, leur lieu de rencontre entre elles et avec le public. Le "Forum" d'autrefois est devenu "Asso's en fête" : samedi 8 septembre de 10h à 18h au complexe sportif municipal.

Drôle d'endroit pour une rencontre ? Pas tant que ça ! Mieux que la place des Charmilles, le gymnase mettra d'office à l'abri de toute déconvenue météorologique la quarantaine d'associations inscrites pour installer leur stand. Un nouveau lieu désigné par le comité de pilotage (une équipe associative et un capitaine en la personne de Patrick Bouyer, 4ème adjoint au Maire au Sport, à la Citoyenneté et à la Vie Associative) qui placera donc la manifestation en ce lieu de la ville où se croisent des populations variées dans un cadre de vie agréable, à la charnière entre Pierre-Loti et les quartiers résidentiels, près de l'écrin vert du lac. Tous y sont conviés pour célébrer et rencontrer les associations et ceux qui les font vivre. Au gré des stands, on trouvera les clubs sportifs et culturels car on tient à la mixité et au mélange des genres : les arts de Graines d'Expression côtoient les arts martiaux, les échecs, les Couleurs Vocales, les sports de balle et de ballon, les associations de quartier et le bus pédagogique du Département. La mairie aura aussi son stand, notamment pour parler du budget participatif à qui voudra entendre qu'il peut… participer ! La parole sera bien sûr en priorité donnée aux associations qui pourront évoquer autant leurs difficultés à exister parfois que les bonheurs et bienfaits de l'action bénévole.

Les visiteurs, eux, auront tout le loisir ce jour-là de choisir de s'inscrire. Le gymnase, ce samedi, sera bel et bien une vitrine associative d'Aytré où chacun, exceptionnellement placé sous l'éclairage, présentera qui il est, ce qu'il fait, les emplois qu'il génère.

Du côté des animations, on ne pouvait pas imaginer mieux que l'espace extérieur du complexe sportif. Tremblez braves gens, la terrible Bête de Rô (à lire page suivante) sera le fil rouge de l'événement avec une déambulation et un spectacle à 18h. Mais peut-être pourra-t-on compter sur une démonstration/initiation du club de tir à l'arc pour la tenir à bonne distance sinon, Alexandre Mik, maître d'armes, sera présent pour assurer la sécurité des visiteurs. Il y aura aussi des démo de danse, de modèles réduits, une initiation au basket, des modules et jeux gonflables ainsi que des stands de restauration au bénéfice des clubs.

On le voit bien, la relation de la Ville avec ses associations va au-delà du geste mécanique de subvention. Avec cette fête dont elle est porteuse, la Mairie aide à leur promotion. Patrick Bouyer en résume la proposition : *« Un engagement à vivre un moment ensemble dans cet espace-là ».*

Nouveaux arrivants, à la fête aussi !

La Ville profite d'Asso's en fête pour intégrer l'accueil des nouveaux habitants d'Aytré. À ceux qui auront signalé à La Poste leur changement de domicile, les services municipaux adresseront une invitation, les autres sont invités d'office à s'inscrire en mairie. Tous sont en tout cas les bienvenus le 8 septembre pour rencontrer l'équipe élue, recevoir des infos sur les structures et services de la Ville, suivre en bus la visite commentée du territoire communal et bien sûr participer à la fête où ils rencontreront forcément leur proche voisine, la Bête de Rô !

E.M

Renseignements, service Citoyenneté au ***05 46 30 19 04*** - Programme complet sur : ***www.aytre.fr***

Quand la Légende se fait spectacle

Elle rôde, elle renifle, elle approche… La bête de Rô s'invite le 8 septembre prochain à la Fête des associations, bien décidée à s'offrir une bonne tranche de public. Venez nombreux !

C'est une grande première ! Concocté par l'Odyssée théâtre et La Tasse de Thé le tout nouveau spectacle « *Rô la légende* » sera offert à partir de 18h dans l'enceinte du Complexe sportif d'Aytré. L'occasion pour les aytrésiens de découvrir l'histoire fabuleuse de la bête et de son ancrage territorial. Un vrai travail d'écriture et de recherche historique mené par Annie Schindler pour donner à voir en différents tableaux ce conte imagé qui fédère aussi de nombreux acteurs. Ainsi la participation des ouvriers de l'IME des Réaux, de la caverne d'Ali'Babette et de Graines d'expression qui a fabriqué la bête de Rô avec la SLEP et une classe de CE2 de la Courbe. Un dragon articulé mesurant près de 10 mètres et recouvert de 1320 écailles en tissu de récupération ! « *C'est une formidable aventure humaine et théâtrale qui pourrait grandir et devenir un grand spectacle auquel seront associés les habitants. Ce pourrait être le son et lumières de la ville d'Aytré !* », s'enthousiasme Annie Schindler. C'est ainsi que la bête pourrait ressurgir chaque année et faire parler de notre commune par-delà les frontières. Une idée fédératrice qui fait déjà son chemin… car Rô n'est pas prête de dire son dernier mot.

C.P

Renseignements Service Culturel : ***05 46 30 19 42***

Grand Jeu autour du patrimoine

Vous aimez jouer, faire marcher votre tête et vos jambes tout en apprenant ? Préparez vos baskets et révisez votre histoire ! Le Service Culturel organise un grand Jeu de piste pour découvrir le patrimoine du centre-ville dans le cadre de la Fête du patrimoine le 15 septembre prochain. Rendez-vous donné à 14h à la Médiathèque Elsa Triolet où aura lieu le départ de cette course pédestre jalonnée de rencontres improbables sur plus d'1 km. Arrivée prévue au Parc Jean Macé après avoir répondu aux différentes questions et accompli les épreuves auxquelles vous soumettront les chevaliers de Rô à chaque étape. Car bien sur ce jeu gratuit et ouvert à tous s'inscrit également dans la légende autour de la bête pour encore plus de frissons ! Et cerise sur le gâteau… le spectacle donné dans le cadre de la Fête des associations sera présenté à quelques nuances près, à 18h au parc Jean Macé. C'est aussi cela la culture à Aytré… des animations et des surprises toute au long de l'année pour mieux s'approprier sa ville et partager de belles émotions ensemble.

C.P

Illustration : Fabien Besson

Rentrez dans l'histoire !

Vous souhaitez participer à cette belle aventure théâtrale qu'est le montage de « *Rô la légende* » ? Annie Schindler et La tasse de Thé recherche des petites mains pour la couture et la confection des costumes ainsi que des figurants pour cette toute première édition. Répétitions prévues à la Maison Georges Brassens les 29,30 et 31 août de 18h à 20h30.

Contact : ***06 08 97 47 35***
ou ***05 46 41 96 07***

De son côté la mairie recherche une dizaine de bénévoles pour animer le jeu de piste et rentrer dans la peau des chevaliers !

Contact : ***05 46 30 19 42***

15 septembre, le D day pour « cleaner » Aytré sur la Terre

Tous ensemble faire planète propre en un seul et même jour. Voilà le message qu'adresse au monde l'association du World Clean Up Day (Journée Mondiale du Nettoyage). Bien reçu par la Ville d'Aytré qui depuis le printemps mobilise ses forces vives pour la réussite de cette "Internationale" de l'environnement.

« *Lorsqu'on a eu vent de ce nettoyage de la planète, on a eu envie de participer à cette prise de conscience citoyenne. Nous n'avons plus les moyens, en tant que municipalité, de passer à côté de ça* ». Ainsi parle Catherine Jouault, en porte-voix et en direction des Aytrésiens. L'adjointe en charge du Patrimoine, de la Voirie, des Espaces Verts, espère si bien être entendue qu'elle aimerait voir (car elle en sera) une centaine au moins et, poursuivant le rêve, jusqu'à 500 administrés apporter leur coup de main à cette vaste opération.

Les sacs, les gants, les bacs, les bennes seront offerts par les entreprises partenaires. Il n'y aura plus qu'à ramasser tout ce qui traîne : plastiques, métaux, papiers, ce menu hélas habituel qui pollue la vue, salit la terre et finalement la mer… air connu qui menace, dans moins de 30 ans, de nous donner à compter dans nos océans plus de plastique que de poissons. Il faut donc prévenir cette horreur à la source. Et pour Aytré, la source, ce jour-là, se trouvera en trois points précis : le marais doux, la plage et le cordon littoral de La Gigas jusqu'au Conseil départemental. On y ajoutera les parcs et le centre ville s'il y a suffisamment de bénévoles. « *Nous avons fait des choix avec priorité aux environnements naturels et sensibles* », explique l'élue suggérant aussi une règle qui tombe sous le sens : « *Pour ne pas avoir à ramasser, il suffit de ne pas jeter* ».

La Ville ne peut être *"que"* le relai de ce Clean Up Day. Car ce qu'il faut, c'est toucher le plus grand nombre de bénévoles dans la population locale. Pour que l'association organisatrice jouisse de la meilleure visibilité, la municipalité actionne donc ses leviers, ici même dans votre Contacts, sur l'affichage lumineux, sur Messidor en juin où les *"Cleaners"* étaient présents, de même que le 8 septembre sur Asso's en Fête, en amont du D day ! Les écoles seront également une courroie de transmission et d'action importante : on sait qu'en sensibilisant les enfants on atteint toutes les familles. Idem auprès des entreprises (Véolia Propreté et Carrefour Market ayant déjà répondu positivement à l'appel), des associations de quartier et par extension toutes celles qui se sentiront concernées, au-delà de Surfrider et de l'association l'Atelier des familles déjà à l'œuvre sur des opérations courantes de nettoyage.

Le ramassage sera complété d'un tri sélectif puis d'un acheminement vers la déchetterie. Le dimanche matin, Aytré offrira aux regards un environnement plus propre. Ceux qui auront pris part au nettoyage aimeront que cela dure jusqu'au lundi, et même les jours suivants… Surtout, ils adresseront à leur tour ce message à tous les autres qui n'auront peut-être pas participé mais qui auront une lumière de conscience : tout cela vous appartient, et il vous appartient de ne pas (re)salir Aytré-sur-la-planète-Terre.

E.M

Renseignements : ***worldcleanupday.fr*** et pour les infos pratiques : ***www.aytre.fr/actualite/world-cleanup-day-15-septembre-2018/***
Service Citoyenneté : ***05 46 30 45 35***

Propreté : 300 000€ en moyenne par an
Le geste citoyen en abaisserait les coûts

Qui dit propreté dit traitement de la saleté. En ville elle se loge dans les corbeilles débordantes, les déjections canines, les mégots, les toilettes publiques, les graffitis sauvages, les espaces verts, les sacs plastiques, les canettes abandonnées !

Si la page précédente traite du World Clean Up Day, il est évident qu'un seul jour ne suffit pas. Rappelons que le règlement de voirie à Aytré prévoit que les habitants se doivent de « *maintenir en bon état de propreté les trottoirs au droit de leur domicile. Ils doivent aussi nettoyer les gargouilles et autres ouvrages d'évacuation des eaux pluviales placés en travers des trottoirs, ainsi que les caniveaux bordant ceux-ci, de manière à maintenir en tous temps un bon écoulement des eaux* ». Le geste citoyen est un geste quotidien. Lorsqu'il n'est malheureusement pas accompli, d'autres doivent y suppléer : les agents municipaux, mobilisés tout au long de l'année, dont le geste, lui, a un coût élevé pour la collectivité. 59 600 euros sont consacrés en 2018 au fonctionnement de la balayeuse ; 120 000 euros au ramassage des déchets, 2300 euros au nettoyage des tags et affichage sauvage. Lorsqu'on aura listé tous les lieux où interviennent les services (marchés, sanitaires publics, plage, arrière-plage, voirie et parcs) et que l'on aura ajouté les coûts en salaires (800 h de ramassage des corbeilles, 700 h de ramassage des dépôts sauvages, 1500 h de balayeuse), on atteindra la somme de 303 060 euros ! Tout cela déborde tant que la municipalité a décidé une collecte quotidienne des corbeilles entre le 11/06 et le 28/09, avec ce que cela implique en mobilisation d'un agent le dimanche et en sous-traitance, ici confiée à l'atelier d'insertion Aunis-Saintonge. Soit un surcoût de 15 744 euros en 2018.

La Ville en appelle donc au bon sens de ses administrés. Que chacun, déjà, nettoie devant sa porte, balaie son trottoir, débouche son caniveau, ôte les branches tombées sur la voie publique au risque de provoquer des accidents. Que les fumeurs emportent leurs mégots et les plagistes un sac pour leurs déchets ; que l'on prenne une gourde plutôt qu'une bouteille plastique. Quant aux distributeurs de sachets destinés aux déjections canines, ils sont bien faits pour les chiens, pas pour un autre usage ! Chacun est civiquement responsable de ses actes aux conséquences financières lourdes pour la collectivité et pour l'environnement : 2 ans sont nécessaires à la décomposition d'un mégot ; 300 ans pour une canette en alu ; jusqu'à 1000 ans pour une bouteille en plastique, 4000 ans pour une bouteille en verre.

303 060€
Surcoût en 2018
de **15 744€**

Stationner, pas gêner

Les trottoirs ne sont pas exactement fait pour les voitures. Fini les chevauchements et autres stationnements gênant la circulation des poussettes, piétons et personnes handicapées, au risque de leur mise en péril. Des emplacements vont être matérialisés au sol. Ici en peinture, là en rondins de bois, notamment sur Lysiack pour partager la voirie entre voitures, piétons, cyclistes. Le Maire rappelle à ceux disposant d'emplacement de parking qu'ils devraient en profiter. Aux autres qui persévéreraient dans le chevauchement des trottoirs : c'est potentiellement 136 euros d'amende.

Sanitaires publics : on ouvre, on nettoie

Le territoire communal dispose de 8 toilettes publiques. Certaines, fermées pour raisons de dégradations vont rouvrir après travaux. Sur l'ensemble de ces sites où les usagers sont invités à la propreté, un contrat de maintenance est confié à l'entreprise d'insertion L'Escale. L'ouverture et la fréquence des nettoyages seront augmentées, le contrôle du service renforcé.

Garder des équipements en bon état, un vœu pieux ?

Malgré la volonté municipale d'offrir un accès à ces équipements, il faut composer avec les dégradations trop fréquentes. Tuyauterie arrachée et toilettes désolidarisés du mur ont contraints la fermeture de l'équipement situé au Parc de Godechaud après les actes de vandalisme dans les nuits du 8 au 9 et du 14 au 15 juillet.

E.M

Renseignements Services Techniques : *05 46 30 45 35*

Circulation : améliorer la voirie

340 000€ pour l'ensemble des travaux

Suite aux dégradations dues aux nombreuses intempéries cet hiver, les Services Techniques de la Mairie d'Aytré poursuivent activement leur programme de réfection des chaussées endommagées. Petit tour d'horizon :

Purges pour certaines, revêtements pour d'autres … six voies seront partiellement refaites au terme des travaux engagés pour assurer une meilleure circulation et plus de sécurité aux habitants. Ainsi une partie de la rue des Claires, le boulevard de la Mer, la rue de Verdun, l'aménagement du parking boulevard Charcot et le boulevard des Cottes mailles, où les travaux seront par contre effectués de nuit pour éviter de gêner la circulation. Par ailleurs, un petit lifting sera offert aux trottoirs de la rue Edmond Grasset avec des aménagements pour un meilleur écoulement des eaux pluviales. Tous ces travaux effectués en trois tranches réparties sur juin, juillet et septembre seront achevés d'ici la fin de l'année pour un montant de 340.000 euros. Mais ce n'est pas tout ! De nouveaux panneaux signalétiques remplaceront les plus anciens pour une meilleure visibilité (stop, limitation de vitesse, cédez le passage…). Rappelons que l'équipe voirie de la Mairie compte trois agents sous la direction de Philippe Maigret, pour embellir et réparer la chaussée avec, entre autres, le rebouchage de nids de poule ou la réfection d'enrobés à froid. Autant d'interventions réalisées toute l'année pour une meilleure qualité de vie et de circulation à Aytré.

C.P

Peinture, revêtements de sols, installation d'alarmes incendies…

L'école de la Petite Couture prépare aussi sa rentrée pour optimiser le confort et la sécurité des écoliers.

Suite aux dégradations dues à la vétusté des matériaux, des travaux de réfection des sols confiés à des entreprises extérieures sont en cours au 1er étage des primaires. En effet, des fissures apparentes dans le plancher ont, par ricochet, détérioré les dalles des sols nécessitant l'intervention d'un expert il y a un an, ainsi que le déplacement de plusieurs classes dans d'autres locaux. La mise en place d'un sol plombant et les analyses effectuées avant, pendant et après travaux permettent de s'assurer de la bonne qualité de l'air ambiant qui reste effectivement stable et sans traces de particules d'amiante (dues aux colles utilisées dans les années 60's). Pour un suivi optimal, des analyses seront effectuées tous les trois mois dans les salles de classe des deux bâtiments ; deux classes resteront fermées pour suivre l'évolution des fissures. Des travaux de peinture, installation d'alarmes incendie ainsi que la pose de nouveaux rideaux occultants dans les deux bâtiments seront réalisés par des entreprises pour septembre. Pour la maternelle, des travaux de revêtement de sols ainsi que le remplacement des rideaux occultants des salles de classe et de la salle de sieste se feront cet été. Par ailleurs, les agents des Services Techniques assureront les opérations d'aménagement des salles de classes. Tous les élèves, primaire et maternelle, feront leur rentrée en septembre à la Petite Couture. Bonne rentrée les petits loups !

C.P

Passage de témoin au service Restauration !

Après 40 ans passés au sein de notre collectivité, Véronique Escarbassière a pris une retraite bien méritée. William Nicole, passionné de cuisine du monde, lui succède au 1er août.

Devenue responsable du Service Restauration après avoir exercé différents métiers et gravi progressivement les échelons, Véronique Escarbassière est heureuse d'avoir contribué au développement du service : *« Je remercie mon équipe pour son investissement et la confiance qu'elle m'a accordée … nous avons construit de belles choses ensemble. J'ai aussi eu la chance de travailler pour une collectivité qui m'a donné les moyens en terme de qualité, en privilégiant les circuits courts, les produits frais dont 30% bio »*, confie Véronique Escarbassière qui va désormais se consacrer davantage au sport, aux voyages, à la pêche et surtout à sa famille et à la cuisine ! Son successeur William Nicole prendra officiellement ses nouvelles fonctions le 1 août. Originaire de La Réunion, ce cuisinier aux diverses influences culinaires, et habitué à gérer de gros volumes, n'en demeure pas moins partisan de la bonne cuisine. Qu'elle soit française ou d'ailleurs… le nouveau responsable du Service Restauration a bien l'intention d'innover et de faire voyager tous les palais.

C.P

Les TAP préparent aussi leur rentrée

Organisés par le service Éducation et Politique de la Ville, les TAP reviennent en septembre avec tout un panel d'activités proposées aux enfants des écoles maternelles et primaires.

Cette année encore, le temps des TAP seront proposés à tous les écoliers ! Sachant aussi qu'Aytré fait partie des trois communes de la CDA de La Rochelle à conserver la semaine de 4 jours ½ tout en assurant leur maintien. Différentes activités ludiques seront proposées aux maternelles en fonction de l'âge, de la fatigue et du rythme de chaque enfant, sans oublier les conditions météo et ce qui aura été fait en classe. Des journées parents/enfants pourront être organisées. Pour les primaires, un TAP par semaine sera consacré à la découverte d'une activité durant un cycle de 7 séances correspondant à la période entre deux petites vacances scolaires : cirque, musique, activités corporelles et manuelles, BD, kamishibai, boxe ou encore relaxation, percussions, langue des signes, furoshiki, chant… un large choix variant selon les écoles. La SLEP continuera de proposer des activités de qualité. Pratique : les jours, horaires et activités seront disponibles sur notre site www.aytre.fr pour chaque cycle des écoles de la Ville fin août.

C.P

200 000€ consacrés aux TAP pour la 4ème année consécutive

Pratique le guide !

Tiré à 10.000 exemplaires et distribué dans toutes les boîtes aux lettres le mois dernier, le nouveau guide pratique de la Ville d'Aytré a été remis à jour. Histoire, services municipaux, démarches administratives, vie quotidienne, associations, numéros utiles… Ce petit livret, complémentaire au site internet aytre.fr vous donnera de nombreuses informations utiles au quotidien.

Environnement : quand les enfants s'impliquent

Des CM2 de La Courbe ont participé, dans le cadre de leur circonscription électorale, à la 22ème édition du Parlement des enfants consacrée cette année à la biodiversité.

Ils s'appellent Romane, Camille, Andréa, Milo ou encore Zacharie, Ambre, Rémi… les 18 élèves de la classe de Dolorès Lajugie ont travaillé sur une proposition de Loi pour promouvoir la préservation de la biodiversité dans les communes. Aidés par Frédérique Tuffnell, députée de la circonscription d'Aytré, ces jeunes écocitoyens ont réfléchi, débattu et rédigé leur projet qui résonne aussi comme un plaidoyer pour l'environnement sur terre comme en mer. Le message est clair ! S'appuyant sur la création de l'Éco-quartier de Bongraine, les enfants ont interpellé les communes à s'engager davantage en créant de vrais espaces dédiés à la protection et à la sauvegarde de la biodiversité et notamment des habitats. Un exercice difficile mais formateur pour ces jeunes aytrésiens qui se sont impliqués avec ferveur dans cette belle expérience collective. Précisons que l'école de la Courbe s'est vu attribuer le label Éco-école pour la sixième année consécutive.

Porte-parole de la nature

Si au final et parmi les 577 classes participantes le projet n'a pas été retenu, les enfants ont été conviés à animer des ateliers dans le cadre des premières Universités de la Biodiversité à Rochefort. Les enfants ont ainsi présenté leurs travaux autour des écrevisses, des chauves-souris, des abeilles, des tortues marines ou encore du tri et du recyclage. Ils ont également participé à deux ateliers interactifs sur les crues de la Charente et sur comment être un citoyen actif. Marion du haut de ses 10 ans s'enthousiasme : *« C'était vraiment bien. Avec mon groupe on a travaillé et appris plein de choses sur le tri sélectif … j'ai vraiment envie d'en savoir plus ! »*. Et Milo de conclure : *« J'ai travaillé sur les chauves-souris, c'était très intéressant ! On a rencontré des spécialistes et en plus on est invité à la Nuit des Chauves-Souris le 1er septembre, j'ai hâte ! »*. De belles paroles d'enfants qui ont mis en lumière et en émotion la nécessité d'entendre davantage la voix de ces petits citoyens de la Terre.

C.P

Renseignements Service Éducation : *05 46 30 19 21*

Café des Charmilles ; il s'agissait bien d'Eric Tessonneau

Dans un précédent *« Contacts »*, quelques imprécisions avaient altéré la présentation d'Eric Tessonneau, le propriétaire du café des Charmilles, à côté de la mairie. Rappelons qu'il est ouvert tous les jours sauf dimanche et jours fériés, de 8h30 à 20h. C'est l'endroit idéal pour un petit apéro convivial en soirée. *« Et si les gens veulent rester un peu après 20 h, je m'adapte »*, précise Eric Tessonneau.

L.B

Renseignements : *05 46 52 64 55*

Radiation des listes électorales

Vous déménagez à l'intérieur de la commune ? Présentez-vous à la mairie avec un justificatif de domicile. Si vous déménagez à l'extérieur inscrivez-vous dans votre nouvelle commune ou éventuellement sur servicepublic.fr. A moins de perdre ses droits civils et politiques (mise sous tutelle ou condamnation judiciaire définitive), être inscrit sur les listes électorale est une obligation. Par conséquent tout électeur doit signaler son déménagement y compris lorsqu'il s'agit d'un changement d'adresse dans la même commune. A Aytré, cette démarche peut aussi s'effectuer directement en ligne sur le site www.aytre.fr 24h sur 24. Auquel cas, y compris en cas de décès, la *« commission administrative »* de la mairie procèdera à deux vérifications par courrier simple puis en recommandé avant d'effectuer la radiation. A bon lecteur…

Plus de renseignements :
Service Élections : *05 46 30 19 19*

Pierre-Yves Jordan tourne la page

Il a ouvert une bouquinerie avenue Edmond-Grasset où il fait bon flâner et échanger autour des livres.

La vie de Pierre-Yves Jordan a toujours tourné autour de sa passion des livres, de l'image, de la photo et de l'édition. *« Depuis deux ans, j'ai participé à de nombreux salons et festivals du livre. Ces rencontres avec le public m'ont donné l'envie de m'installer dans un métier de passeur d'histoires. En mai, j'ai crée cette bouquinerie »*. La librairie de livres d'occasion (polars, jeunesse et ado, BD, science-fiction, littérature française, scandinave, américaine...) comprend également des éditions originales, des best-sellers ou des jeux de société. Elle témoigne de l'envie de Pierre-Yves de partager et de faire découvrir les aventures qui emplissent les étagères. On trouve aussi des DVD, un espace voyage, des cartes postales, des biographies… Le magasin est convivial, on peut y boire un thé, un café ou un jus de fruit, tous les produits sont bio. Un bel endroit pour se faire plaisir et trouver des idées de cadeaux. Il est même possible de commander des livres neufs sans frais.

L.B

Renseignements : Bouquinerie « Les belles histoires ». 43, rue Edmond Grasset. Ouverture du mardi au samedi, de 9h30 à 13h et de 15h à 18h30 - *www.lesbelleshistoires.fr*

Un peu du Vietnam à Aytré

Pham Thi Hue a ouvert Miss Hanoï, un restaurant de spécialités vietnamiennes en face de la mairie. Une table de qualité et un accueil à la hauteur de la gentillesse de l'équipe.

Depuis début juin, l'offre culinaire d'Aytré s'est enrichie d'un restaurant vietnamien, ouvert par Pham Thi Hue, dont l'expérience en la matière est épatante puisqu'elle dirigeait depuis 14 ans un restaurant à Beaulieu. Dès votre entrée, vous êtes frappé par le charme de la décoration, typique de la culture vietnamienne, attiré par le joli patio et séduit par la qualité de l'accueil. Le sourire de Pham Thi Hue donne envie de goûter à sa cuisine, qui repose sur un mélange d'herbes et d'épices, avec des parfums et des saveurs que l'on retrouve nulle part ailleurs. À la carte, on trouve tous les plats typiques d'Hanoï, la capitale, qui a donné son nom au restaurant aytrésien. Il y a l'incontournable Pho, la soupe de pâte de riz qui est entré dans la liste des mets les plus consommés au monde, les crevettes citronnelle et piment, et de nombreuses autres préparations à déguster avec curiosité, tout comme les délicieux cocktails maison. Une table à vite découvrir.

L.B

Renseignements : Miss Hanoï, 49, avenue Edmond Grasset

« Qualité, sain et local »

Ouvert depuis 3 mois, le magasin primeur de Thierry Bouwman connaît un beau succès.

En ce matin ensoleillé de juillet, le magasin primeur et épicerie de Thierry Bouwman, situé 11 rue de la Gare, ne désemplit pas. Un client n'est pas encore servi qu'un autre arrive. Un producteur de Surgères vient livrer d'appétissantes tomates et de rafraîchissantes pastèques. Thierry Bouwman a démarché les producteurs locaux. *« Je privilégie les produits de qualité, issus d'une filière courte, d'une agriculture biologique ou raisonnée, toujours cultivés sans pesticides. Pour l'épicerie et la crémerie, je travaille avec des personnes qui produisent et transforment eux-mêmes les produits. L'idée est de faire de la qualité, du sain et du local »*. Les étiquettes le prouvent : les fruits et les légumes viennent principalement de Charente-Maritime ou de Vendée, on trouve le miel des Ruchers de la Boutonne, l'huile et le vinaigre d'Angoulins, la farine et les pâtes sèches de Saint-Jean de Liversay, la bière des Essards, près de Saintes... Un vrai régal.

L.B

Renseignements : Primeur-11, rue de la Gare. Ouvert de 9h à 13h et de 15h30 à 19h30. Fermé dimanche et lundi

Aytré plage continue de bouger en août

Les activités et les animations foisonnement tout au long du mois d'août. Le programme est divers et varié.

Vous avez aimé Aytré Plage Bouge l'Eté en juillet, vous adorerez le mois d'août. Les activités et les festivités continuent à rythmer vos vacances ou votre temps libre. Bien-être, sport, détente, concerts, culture, découvertes, balades, yoga, zumba... vont animer le parc de Godechaud pour le plaisir de tous. Vous pourrez aussi vous diriger vers les terrasses des cabanes de restauration. Il est possible de déguster des spécialités de la mer avec les ostréiculteurs. Chaque jour, au parc Godechaud, vous trouverez de nombreuses animations différentes, avec quelques rendez-vous à ne pas rater, comme les balades guidées du littoral, les initiations salsa, bachata, kizomba, rock swing, tango argentin, rumba congolaise... Le programme est très varié. Vous avez aussi rendez-vous pour des concerts, les vendredis, à partir de 19 heures. Sans oublier la nuit des étoiles, le 3 août.

L'été, le sport, c'est aussi en ville

Il y a le littoral aytrésien, mais il ne faut pas oublier les jeunes qui ont envie de faire du sport à l'écart de la joyeuse effervescence d'Aytré Plage Bouge l'Eté. Le service des sports de la mairie se rapproche d'eux et propose aux 9-16 ans des activités sportives, le mardi, mercredi et vendredi après-midi, de 14h30 à 16h30, au complexe sportif. Ils ont été interrogés pour savoir quelle offre sportive ils espéraient. Les différents sports de raquette, le tir à l'arc, le foot en salle... ont notamment enlevé les suffrages. Toutes les animations sont encadrées par un animateur sportif municipal. Les inscriptions s'effectuent sur place et sont gratuites.

L.B

AOÛT

MERCREDI 1	JEUDI 2	VENDREDI 3	SAMEDI 4
10h : Rando pédestre 14h30 : Beach Tennis 14h30 : Tir à l'arc 18h : Tournoi Beach Volley 19h : Danse latine - Initiation	10h : Gym Fitness 14h30 : Beach Tchoukball 18h : Tournoi Beach Foot	10h : Pilates / Body Zen 14h30 : Beach Volley 14h30 : Football en salle 19h : Concert	10h : Balade guidée du littoral 17h : Animation danses (salsa ...)

LUNDI 6	MARDI 7	MERCREDI 8	JEUDI 9	VENDREDI 10	SAMEDI 11
10h : L'esprit en vacance 14h30 : Beach Foot 18h : Tournoi Beach Volley	10h : Zumba 14h30 : Beach Hand Ball 14h30 : Badmin' Pong 18h : Tournoi Beach Tennis 19h : Danse Congolaise - Initiation	10h : Rando pédestre 14h30 : Beach Tennis 14h30 : Tir à l'arc 18h : Tournoi Beach Volley 19h : Danse latine - Initiation	10h : Gym Fitness 14h30 : Beach Tchoukball 15h : Kayak de mer 18h : Tournoi Beach Foot 19h : Danse Rock Swing - Initiation	10h : Pilates / Body Zen 14h30 : Beach Volley 14h30 : Football en salle 19h : Concert	17h : Animation danses (salsa ...)

DIMANCHE 12
10h : Balade guidée du littoral

LUNDI 13	MARDI 14	MERCREDI 15	JEUDI 16	VENDREDI 17	SAMEDI 18
10h : Yoga de l'énergie 14h30 : Beach Foot 18h : Tournoi Beach Volley	10h : Zumba 14h30 : Beach Hand Ball 14h30 : Badmin' Pong 18h : Tournoi Beach Tennis 19h : Danse Congolaise - Initiation	18h : Tournoi Beach Volley 19h : Danse latine - Initiation	10h : Gym Fitness 14h30 : Beach Tchoukball 18h : Tournoi Beach Foot	10h : Pilates / Body Zen 14h30 : Beach Volley 14h30 : Football en salle 19h : Concert	10h : Balade guidée du littoral 17h : Animation danses (salsa ...)

LUNDI 20	MARDI 21	MERCREDI 22	JEUDI 23	VENDREDI 24	SAMEDI 25
10h : Sophrologie 14h : Tournoi Pétanque 14h30 : Beach Foot 18h : Tournoi Beach Volley	10h : Zumba (place des Charmilles) 14h30 : Beach Hand Ball 14h30 : Badmin' Pong 18h : Tournoi Beach Tennis 19h : Danse Congolaise - Initiation	10h : Rando pédestre 14h30 : Beach Tennis 14h30 : Tir à l'arc 18h : Tournoi Beach Volley	10h : Gym Fitness 14h30 : Beach Tchoukball 15h : Kayak de mer 18h : Tournoi Beach Foot 19h : Danse Tango Argentin - Initiation	10h : Pilates / Body Zen 14h30 : Beach Volley 14h30 : Football en salle 19h : Concert	10h : Balade guidée du littoral 14h : Family Beach Party (Tournoi Beach Volley) 20h : Brouette sur le Platin

LUNDI 27	MARDI 28	MERCREDI 29	JEUDI 30	VENDREDI 31
10h : Méditation 14h30 : Beach Foot 18h : Tournoi Beach Volley	10h : Zumba 14h30 : Beach Hand Ball 14h30 : Badmin' Pong 18h : Tournoi Beach Tennis 19h : Danse Congolaise - Initiation	10h : Rando pédestre 14h30 : Beach Tennis 14h30 : Tir à l'arc 18h : Tournoi Beach Volley 19h : Danse latine - Initiation		19h : Concert

Le beach stadium vous attire dans ses filets

Les structures du beach stadium sont fixes et utilisables gratuitement toute l'année pour la pratique du volley de plage et du beach tennis. À découvrir.

Agrandi et embelli, le beach stadium offre désormais quatre terrains de beach volley ou de beach tennis. Ces espaces sont libres d'accès et fixes toute l'année, hors les créneaux horaires réservés aux scolaires, aux associations qui en ont fait la demande, et lors des manifestations sportives programmées. Aytré a d'ailleurs été la capitale du volley de plage pendant cinq jours, au mois de mai, lors des championnats de France de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), qui ont accueilli 400 participants. Le coût de l'agrandissement du beach stadium est de 23 000 euros, ce qui comprend le terrassement, l'acheminement du sable et la réalisation des plots pour la pose des poteaux. La subvention du Conseil Départemental est de 3 400 euros et des aides ont également été sollicitées auprès des fédérations de tennis et de volley-ball. Ce superbe stadium se trouve proche de la mer mais à l'abri du vent, ce qui constitue un précieux atout. Il ouvre la possibilité d'une pratique sportive populaire et gratuite. Il permet les rencontres, les échanges et les découvertes dans un lieu où la volonté est de créer de l'animation et de la vie toute l'année. Vous n'aurez plus d'excuses si vous n'avez pas fait de sport cet été. Pensez-y, sonnez le rassemblement, montez des équipes et profitez de ces terrains qui vous ouvrent les bras.

L.B

La fête pour toute la famille

Le 25 août, la Family Beach Party permettra à toutes les générations de se retrouver sur un même lieu pour danser, s'amuser et faire du sport. Une occasion unique !

Le 25 août sera l'un des moments forts de l'été, avec la Family Beach Party. L'après-midi, de 15 heures à 19 heures, au parc de Godechaud, plage nord, les 6-12 ans auront rendez-vous pour des Olympiades (courses en sac, jeux d'équilibre...). À 15 heures est organisé un tournoi de beah volley 4x4, plage de la Colonelle. À 17 heures, c'est le bal des Loustics, pour un tour du monde en musique avec la compagnie Donin. Une boum pour les mômes qui bougent. Et toute la journée, les tout-petits pourront profiter des châteaux gonflables, du parcours de mobilité et de différents jeux. La remise des prix du tournoi s'effectuera à 18 heures, suivie d'une animation musicale.

L.B

Quelques changements à la tête des associations

Bernard Mathy

Le monde des associations est en mouvement perpétuel et les dirigeants se succèdent et s'impliquent pour les faire vivre. Voici quelques mouvements qui se sont déroulés ces derniers mois. Christine Messifet a quitté la présidence d'Aytré Retraite Sportive et a été remplacé par Bernard Mathy. Ca roule aussi pour la pétanque, où Jean-Paul Bodin a remplacé Jacques Massonneau pendant l'année. Au judo club, c'est Romuald Evain qui a laissé sa place au profit de Philippe Glimois. Sports et Loisirs connaît le même changement puisque Sylvie Jego a pris la succession de Jeannie Seguin. Au roller club course d'Aytré, Frédéric Millien est parti pour une mutation professionnelle et c'est Jean-Noël Roussier qui préside désormais.

L.B

Jean-Paul Bodin

Sylvie Jego

Philippe Glimois

renseignements Service Citoyenneté : *05 46 30 19 04*. Listing des associations disponible sur *www.aytre.fr*

« Donner avant de recevoir »

Patrick Bouyer, l'adjoint au Sport, à la Citoyenneté et à la Vie Associative, évoque sa vision de l'engagement citoyen et du bénévolat au sein des associations

Ces changements à la tête des associations aytrésiennes donnent l'occasion de faire le point sur l'engagement des bénévoles. On sait que les associations vivent une période difficile, notamment pour ce qui concerne leur financement, suite à la baisse des dotations de l'État. Mais la volonté d'agir pour le bien commun reste le plus souvent intact, grâce à une implication quotidienne au service d'un projet collectif d'intérêt général. La diversité du tissu associatif aytrésien démontre d'ailleurs une solidarité accrue, même s'il faut encore créer du lien pour lutter contre l'isolement. « *Les difficultés existent, mais il faut surtout souligner la qualité humaine que les associations regroupent, explique Patrick Bouyer, adjoint au Maire au Sport, à la Citoyenneté et à la Vie Associative. Beaucoup d'entre nous ignorent la capacité qu'ils auraient à s'impliquer dans le monde associatif afin de donner du sens et un complément d'allure à leur vie. Nous voulons donner toutes leurs chances aux bénévoles et favoriser la possibilité d'agir au sein des associations. Celles-ci doivent aussi s'ouvrir, informer, éduquer et participer à la vie locale à tous les niveaux, dans un espace populaire ouvert à tous. Il faut se tourner vers les autres. Mon leitmotiv est qu'il faut donner avant de recevoir* ».

L.B

renseignements Service Citoyenneté : *05 46 30 19 04*

Plage : la fresque s'agrandit !

Bien connue des habitants, la fresque marine réalisée sur la digue de l'anse de Godechaud poursuit son avancée dans le cadre d'un vaste projet participatif.

Discrète, colorée, chantante… la fresque de la plage d'Aytré initiée l'an dernier par Hélène de Saint-Do, élue à l'Animation littorale et commerciale, gagne chaque jour un peu plus de terrain. Entamée l'an dernier avec des créations en galets, réalisées par des petits aytrésiens dans le cadre des TAP puis posées par les ouvriers de l'ESAT de Marlonges, cette œuvre collective suscite la curiosité des médias et des passants : *« Les gens s'arrêtent, me posent des questions, prennent des photos… reconnaissent aussi leur création. Cette année, des habitants se sont associés au projet dans le cadre d'ateliers où nous avons utilisé de la mosaïque de toutes les couleurs en provenance de Briare »* précise Hélène de Saint-Do. Ainsi toute une ribambelle de poissons alternant joyeusement avec des crabes, des étoiles de mer, des bulles et des vaguelettes et même un héron pour évoquer l'océan et toute cette vie maritime qui fait aussi le quotidien des gens d'ici. Des formes simples et naïves pour égayer ce mur qui se fait progressivement œuvre poétique sur près de 200 mètres … et à laquelle la chanson d'Anne Sylvestre *« Les petits poissons dans l'eau »* pourrait prêter son joli refrain, rien que pour le plaisir des yeux et des oreilles.

C.P

Fabrice Chupeau : sculpteur de rêves

Aytrésien depuis une quinzaine d'années, ses œuvres singulières s'ancrent également dans le paysage maritime… Portrait d'un artiste qui apprivoise avec passion la matière brute et la lumière.

Chaudronnier de profession, Fabrice Chupeau se consacre à la sculpture depuis une vingtaine d'années. Des œuvres oniriques toutes d'acier, de bois flotté et d'inox mélangés pour donner essentiellement naissance à des poissons et des voiles de bateaux prêtes à s'envoler ! Il y a en effet de la légèreté mais aussi de la douceur et une forte puissance d'évocation dans ces sculptures contemporaines que l'on peut croiser au centre de Rivedoux ou encore de La Palmyre, qui ont fait appel à cet artisan de la mer. Il faut dire que depuis 2015, Fabrice Chupeau propose aussi des créations monumentales pouvant atteindre jusqu'à cinq mètres de hauteur pour illuminer l'espace urbain. La ville du Croisic a également passé commande pour son *« Ocearium ! »* Une belle reconnaissance pour ce travailleur généreux qui œuvre aussi pour le grand public. Ainsi la collection *« Arc en Ciel »* avec des objets art déco et multifonctions est à découvrir au marché des créateurs de Noël qui se déroulera Cours des Dames à La Rochelle. *« Ce métier est une vraie passion, pour ne pas dire une obsession ! L'idée étant d'exprimer et de partager des rêves merveilleux à partir des matériaux que j'utilise et qui nourrissent aussi mon imaginaire »*, confie avec conviction ce sculpteur qui gagne progressivement les cœurs.

C.P

En savoir plus : ***www.fabricechupeausculpteur.com***

Du nouveau pour Sport Découverte

Il est désormais possible de s'inscrire via le site intenet de la mairie

Comme chaque année, la rentrée scolaire verra le retour de Sport Découverte, qui concerne les jeunes aytrésiens de 6 à 11 ans. Spor'Eveil accueille les 6-7 ans, le mercredi, de 14 heures à 15h30, pendant les périodes scolaires. Rappelons qu'il s'agit de pratiquer des activités physiques et sportives contribuant au développement personnel de l'enfant, en valorisant les apprentissages, sans toutefois insister sur la performance. C'est un espace de partage et d'échange. Les sportifs en herbe abordent plusieurs domaines, comme par exemple l'athlétisme, la gymnastique, les jeux d'adresse, les jeux collectifs, le cirque, le roller, le vélo, l'accrobranche... Découverte Multisports concerne les enfants de 8 à 11 ans, également pendant les périodes scolaires, et met l'accent sur le développement des valeurs éducatives indispensables à la vie en collectivité. Cela représente une ouverture vers une pratique plus spécifique en club pour ceux qui le souhaitent. Découverte Multisport se déroule le samedi (golf, jeux de raquette, tennis de table, tir à l'arc...), de 9h30 à 11 heures, puis de 11 heures à 12h30. Les inscriptions auront lieu à partir du mercredi 12 septembre à 9 heures, à la salle du Conseil de la mairie.

Mais cette année, il est aussi possible de se pré-inscrire sur internet, à partir du 1er septembre : *www.aytre.fr*

Pour chaque groupe de 18 enfants, 15 places peuvent être réservées sur internet, 3 autres en mairie.

L.B

Le sport pendant le temps scolaire

La Mairie permet à un éducateur sportif municipal d'intervenir en coanimation avec les professeurs dans les écoles élémentaires d'Aytré

En partenariat avec l'Éducation Nationale et en collaboration avec les professeurs des écoles élémentaires de la Ville, le Service des Sports met un éducateur sportif à disposition des élèves. Gilles Rambault propose des activités physiques et sportives qui nécessitent une préparation et un matériel particuliers. Les écoliers peuvent par exemple pratiquer le roller hockey, la course d'orientation, la gymnastique avec agrès... Les classes de CE2, CM1 et CM2 bénéficient de ces animations pour une durée de 8 heures hebdomadaires et découvrent trois ou quatre activités différentes durant l'année. À la fin des cycles d'apprentissage, chaque sport débouche sur une rencontre sportive inter-écoles. Un événement toujours très apprécié des enfants.

L.B

Renseignements Service Animation Sportive : *05 46 30 19 91*

Pour la sécurité de tous sur la plage

Le spectacle des kitesurfs est magnifique. Il faut respecter des règles simples pour bien l'apprécier

Le kitesurf est interdit dans les zones de baignade. Les kitesurfeurs doivent mettre en garde les spectateurs de la puissance de l'aile et du danger potentiel à rester sous le vent des pratiquants. En toutes circonstances, il est conseillé de ne pas traverser les zones de montage et de décollage des ailes, ainsi que la zone de mise à l'eau. Il faut observer les pratiquants en restant derrière eux, à leur vent. Ne cherchez pas à récupérer, en saisissant par les lignes ou la barre de pilotage, une aile qui aurait échappé à son pilote.

L.B

Des panneaux ont été installés plage de la Colonelle

Chacun sait précisément quel espace lui est réservé pour profiter au mieux du littoral aytrésien

Pour une pratique du kitesurf en bonne entente entre les utilisateurs de la plage, des panneaux définissant les zones de sécurité ont été installés à la Colonelle. Le gréage est autorisé partout, mais le décollage et l'atterrissage ne peuvent s'effectuer que dans des limites bien précises et délimitées par les panneaux. La zone est comprise, à droite, au niveau de la passerelle en bois, et à gauche, à l'angle du parking d'accès à la plage.

L.B

Football : l'ESA Aytré reléguée en Départemental 1

Dans le dernier « *Contacts* » nous espérions que le club de foot de l'ESA Aytré puisse se maintenir au niveau régional. Malheureusement, après une saison difficile au cours de laquelle les contretemps n'ont pas manqué, l'aventure s'est mal terminée. L'équipe a été reléguée en 1ère division départementale un an seulement après son accession. L'assemblée générale du club s'est tenue mi juin. Bernard Renou conserve son poste de président de l'association. Sofyane Akhannich devrait rester l'entraîneur de l'équipe première.

L.B

Ville d'Aytré

Les asso's en fête

8 sept

Complexe Sportif
rue des Pâquerettes

10h / 18h

Programme complet
aytre.fr

villeaytre
@villeaytre
aytre.fr

Alouette LA ROCHELLE 90.2
radio collège 95.9
LE PLUS ZAPPEUR

Création : Service Communication de la Ville d'Aytré - Mai 2017

agenda
Août/ Septembre 2018

Jusqu'au mercredi 29 août

Nombreuses activités sportives et de bien-être dans le cadre d'Aytré Plage Bouge l'Été
Service Sport
Tél. 05 46 30 19 91

Vendredi 3 août

Concerts dans le cadre d'Aytré Plage Bouge l'Été et **Nuit des Étoiles**
19h **Concert Rocksteady Bears** (reggae/rock)
20h30 **Dj set de Francky Scottee**
à partir de 22h **Nuit des Étoiles** avec Ré Astronomie
Observation des étoiles au télescope accompagnée des explications des membres de l'association.
Parc de Godechaud - Gratuit
Service Culturel
Tél. 05 46 30 19 42

Samedi 4 et dimanche 5 août

Loto
Salle Jules Ferry, avenue Edmond Grasset
Caverne d'Ali'Babette
heure ?
Tél. 05 46 44 37 84 - cavernealibabette@gmail.com

Du lundi 20 au vendredi 31 août

Ouverture du Local Jeune
Activités, sorties, un séjour, un rallye...
14h à 19h
Salle Clémenceau
Centre Socio Culturel
Tél. 05 46 44 28 13
cscaytre@gmail.com

samedi 18 (19h30) et dimanche 19 août

Loto -
2€ le carton
19h30
Salle Jules Ferry, avenue Edmond Grasset
Cool support
Tél. 07 81 98 58 29

Samedi 25 août

Sortie O'Gliss Park
Centre Socio Culturel
Tél. 05 46 44 28 13
cscaytre@gmail.com

Samedi 25 août

Déjeuner "sardines grillées"
avec animation
12h30
Maison de quartier Les Embruns, 24 rue Jean Bart
Inscription préalable nécessaire
Association de Quartier "Grand Large"
Tél. 05 46 44 44 29
fran-bern@orange.fr

Concerts
dans le cadre d'Aytré Plage - Gratuit

Vendredi 10 août
19h **Le Biscuit** - Jazz funk

Vendredi 17 août
19h **Take the Biscuit** - reprises Jazz funk

Vendredi 24 août
19h **Bleu toucan** - reprises Jazz funk
en partenariat avec le collectif AAA

Vendredi 31 août
19h **Cherry's on Top** - Rock

Parc de Godechaud, route de la Plage
Service culturel - Tél. 05 46 30 19 42

Samedi 25 août

Family Beach Party Journée d'animations gratuites à la plage avec :
15h - 19h **Châteaux gonflables**, jeux et parcours de mobilité pour les tout-petits
15h **Tournoi de beach volley**, à la plage de la Colonelle (tout public)
15h/15h45/ 16h30 **Olympiades** des 6-12 ans
17h **Le Bal des Loustics** de la Compagnie Donin (dès 4 ans)
18h **Remise des prix du tournoi** puis animation musicale de **Donin**
Parc de Godechaud, route de la Plage
Service Culturel
Tél. 05 46 30 19 42

En septembre

Accueil des nouveaux Aytrésiens
Signalez-vous dès maintenant en Mairie ou directement sur le site internet aytre.fr
Mairie d'Aytré (Place des Charmilles)
Service Citoyenneté
Tél. 05 46 30 19 04

Mercredi 5 et samedi 8 septembre

Inscription tennis
10h - 19h
Complexe sportif, rue de la Corvette
Aytré tennis Club
Tél. 05 46 44 02 81 - 06 74 54 06 69
aytretennisclub@yahoo.fr

Samedi 8 septembre

10h à 18h

Asso's en Fête

Venez rencontrer les associations aytrésiennes ! Animations et démonstrations au programme.

La légende de la Bête Rô : animations

10h - 18h **15 jeux géants en bois pour enfants et adultes**

18h **Spectacle "Rô La Légende"**

Programme complet sur www.aytre.fr
Complexe Sportif, rue de la corvette

Service Citoyenneté
Tél. 05 46 30 19 04

Lundi 10 septembre

20h - 22h

Portes Ouvertes

Salle Jules Ferry, avenue Edmond Grasset

Association de danse de salon " Ritournelle "
Tél. 06 49 95 01 88

À partir du samedi 1er septembre

Inscriptions Sport Découverte

Il sera possible de faire une pré-réservation en ligne sur www.aytre.fr. Toutefois, les personnes n'ayant pas accès à internet pourront s'inscrire directement en Mairie à partir du mercredi 12 septembre.

Service Sport
Tél. 05 46 30 19 91

Du lundi 10 au mercredi 12 septembre

Inscriptions à l'école municipale de musique et de danse

Danse :

- lundi 10 septembre de 15h à 20h (pour les anciens élèves)
- mardi 11 septembre de 15h à 20h (pour les nouveaux élèves)

Musique :

- mardi 11 septembre de 15h à 18h (pour les anciens élèves)
- mercredi 12 septembre de 14h à 18h (pour les nouveaux élèves)

Parc Jean Macé, 12 rue de la Gare

Service Culturel
Tél. 05 46 30 19 42

Mardi 11 septembre

19h30

Conseil Municipal

Salle du Conseil, Mairie d'Aytré (Place des Charmilles)

Secrétariat de Monsieur le Maire
Tel. 05 46 30 19 01

Samedi 15 septembre

Fête du patrimoine

14h à 15h45 **Départ du jeu de piste à la recherche de La Bête Rô**
Rendez-vous à la médiathèque

17h15 **Résolution finale du jeu**
devant la médiathèque

17h30 **Déambulation de la Bête et de ses gardiens**

18h **Spectacle de la Bête Rô**
par la Compagnie **La Tasse de Thé**
Parc Jean Macé, 12 rue de la Gare
Programme complet sur www.aytre.fr

Service Culturel
Tél. 05 46 30 19 42

Dimanche 16 septembre

Croisière fluviale sur la Charente

Association de quartier - Fief des Galères
Tél. 06 04 09 02 56
aytre.lac@gmail.com

Mercredi 19 septembre

10h30

Les bébés lisent aussi
sur le thème **"Au jardin"**

Médiathèque Elsa Triolet,
12 rue de la Gare (parc Jean Macé)
Tel. 05 46 45 40 67

Jeudi 20 septembre

15h à 19h

Don du Sang

Salle Jules Ferry, avenue Edmond Grasset

Association des Donneurs de Sang Bénévoles de la CDA de La Rochelle
Tel. 06 20 40 52 88

Vendredi 12 octobre

20h30

Concert Manu Weiss Quartet (swing, bossa, Jazz) **et Daniel Givone** (Jazz manouche français)

Maison G. Brassens, rue du 8 mai 1945
Tarifs : 8€ , 5€ (tarif réduit), gratuit moins de 6 ans

Service Culturel
Tél. 05 46 30 19 42

Expression

des conseillers municipaux d'opposition

Conseillers Municipaux Envies d'Aytré

J'ai été interpellé à deux reprises au sujet du projet d'aménagement autour du futur boulevard des Cottes-Mailles.

L'association des propriétaires et un collectif dénoncent tous deux les choix retenus pour l'aménagement de cette bande de terres agricoles, proposent des alternatives et contesteraient la déclaration d'utilité publique.

Nous connaissons presque tous le projet séduisant, novateur et original de Mr Dumas qui selon moi n'a pas reçu toute l'écoute qu'il méritait, en effet, il n'était pas acceptable à l'époque que d'autres personnes que les élus puissent oser proposer quelque chose d'autre ...! Je ne trouve pas cela très démocratique.

J'aurais préféré que tous ces acteurs travaillent ensemble sur ce projet, afin de tirer le meilleur de cette zone dont la vocation initiale n'était pas celle qu'on lui dessine.

Ce n'est pas pour autant qu'il faut s'opposer à tout, il faut continuer à travailler pour que le meilleur prenne le dessus.

Pour ma part, j'ai bien aimé ce projet Dumas, par sa conjugaison de formules qui le rendait réaliste malgré tout, prenant en compte des problématiques connues mais aussi plus respectueux de l'environnement.

Ce qu'il faut retenir avant tout, c'est que ce fameux boulevard verra bien le jour et qu'il permettra aux autres artères de la cité de retrouver j'espère, une fluidité acceptable pour un meilleur vivre pour tous les riverains concernés.

Quant aux choix et positionnements politiques, vous savez tous que ce sont les majorités qui décident et donc qui assument.. !

Ce qu'il faut changer, ce sont les méthodes d'études et de concertations en y associant des citoyens impliqués, peu importe leur statut.

A part cela, je déplore comme vous tous cette interdiction de baignade mais il faut s'y plier et surtout travailler afin de trouver un moyen de substitution qui permette de tenir jusqu'à la réouverture à la baignade, soyons optimistes, ils vont trouver !

Bon été à tous.

Michel ROBIN

Les conseillers municipaux d'opposition Energies et Actions pour Aytré

AYTRE BOUGE L'ETE !

Nous en sommes heureux, mais le dernier Conseil Municipal nous a fait bouger lui aussi !

En effet, il est aberrant de refuser la demande légitime de l'Evêché d'acheter la CURE et de rendre à cette dernière sa destination naturelle au service des Aytrésiens, pratiquants ou non.
D'autant que la Municipalité bénéficierait, à l'occasion de cette transaction, d'une somme de 125 000€ qui renfloueraient les finances de la ville…non ?
Rien ne s'oppose à cette opération d'autant qu'Atlantique Aménagement recevrait aussi 125 000 € en dédommagement des travaux de réhabilitation réalisés.

Le Curé habite dans une partie de la Cure et le second occupant serait relogé dans les meilleures conditions par Atlantique Aménagement mandatée par la Mairie. Le logement social en question ne manquerait donc pas et la question serait résolue. A ce propos, qu'advient-il de la Maison LEBON à l'abandon ? Une prochaine question à venir …

Le refus exprimé lors du dernier Conseil Municipal a été motivé par le rappel de la Loi votée en 1905 concernant la séparation de l'Eglise et de l'Etat !!!
Mais, que dire alors de la participation financière importante des Aytrésiens aux travaux de réhabilitation du clocher de l'Eglise… et ce, à la demande de la Municipalité et pour lui venir en aide ?
Question : un organisme religieux ne pourrait pas devenir propriétaire au seul titre qu'il n'est pas laïc ?

Monsieur le Maire a dû calmer les ardeurs sectaires de certains élus et a donné rendez-vous pour une réponse apaisée – nous l'espérons – en septembre.

Bonnes vacances à tous et rendez-vous à la rentrée.
*Merci à l'Equipe de France de Foot pour cette nouvelle étoile dans nos cœurs ! ***

Tony LOISEL,
Sophie DESPRES
et Gérard-François BOURNET

Ay' très pratique

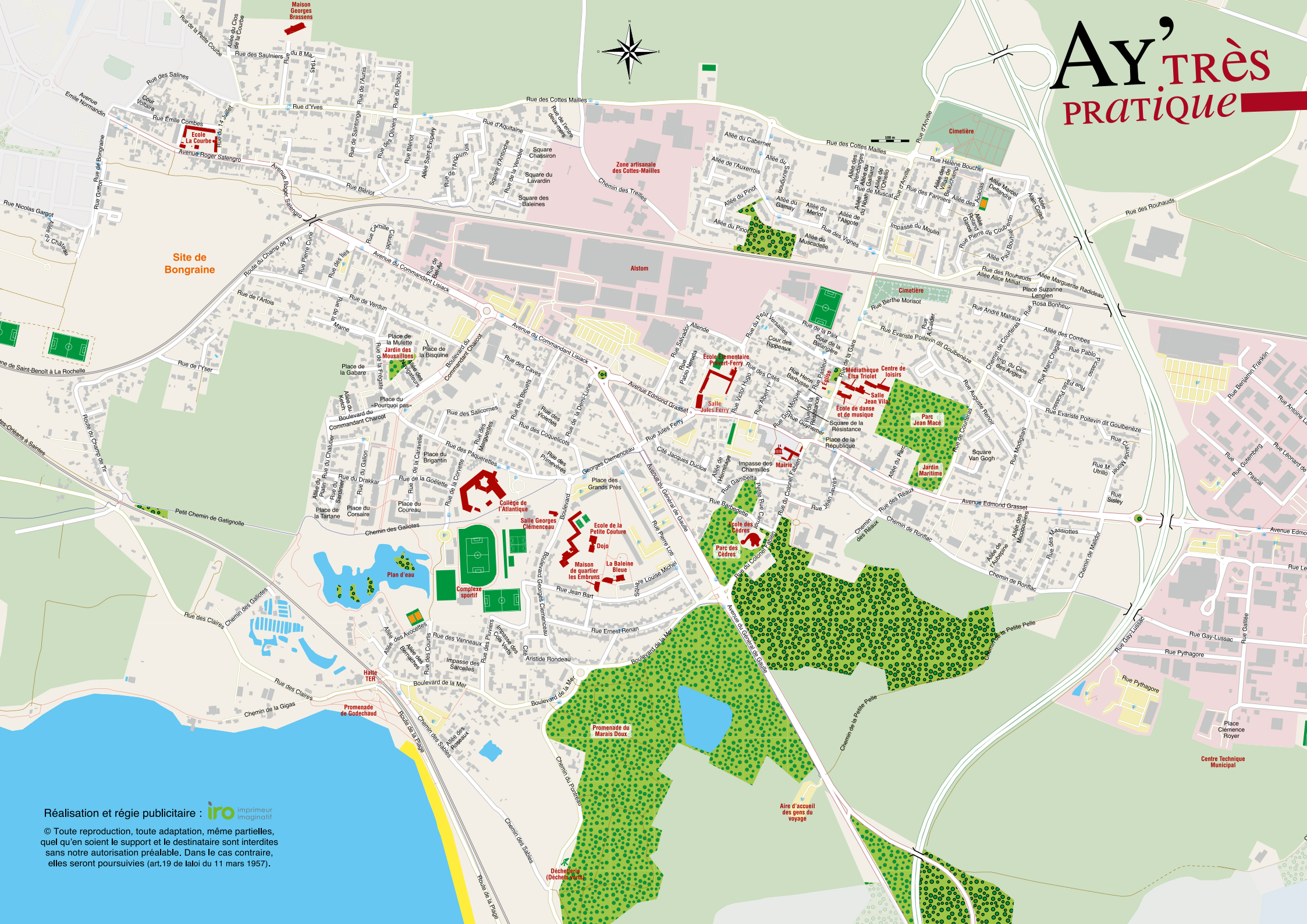
Maison Georges Brassens
Ecole La Courbe
Site de Bongraine
Zone artisanale des Cottes-Mailles
Alstom
Cimetière
Cimetière
Église
Médiathèque Elsa Triolet
Centre de loisirs
Salle Jean Vilar
École de danse et de musique
Parc Jean Macé
Jardin Maritime
Mairie
École élémentaire Prévert-Ferry
Salle Jules Ferry
Collège de l'Atlantique
Salle Georges Clémenceau
Ecole de la Petite Couture
Dojo
Maison de quartier les Embruns
La Baleine Bleue
Complexe sportif
Plan d'eau
Parc des Cèdres
École des Cèdres
Halte TER
Promenade de Godechaud
Promenade du Marais Doux
Aire d'accueil des gens du voyage
Déchèterie (Déchèterie verte)
Centre Technique Municipal
Place Clémence Royer
Rue des Cottes Mailles
Avenue Roger Salengro
Avenue du Commandant Lisiack
Avenue Edmond Grasset
Rue Jules Ferry
Boulevard Georges Clemenceau
Boulevard de la Mer
Avenue du Général de Gaulle
Rue des Salines
Rue Émile Combes
Rue Blériot
Rue de Verdun
Rue des Caves
Rue des Salicornes
Rue des Coquelicots
Rue des Primevères
Rue de la Goélette
Rue de la Corvette
Rue de la Caravelle
Rue des Paquerettes
Rue des Marguerites
Rue des Violettes
Rue des Bleuets
Rue de la Divin-Lunis
Rue Victor Hugo
Rue Albert 1er
Rue Pablo Neruda
Rue Salvador Allende
Rue du Petit Versailles
Rue de la Paix
Rue de la Gare
Rue Henri Barbusse
Rue Pasteur
Rue Guy Moquet
Rue de la Résistance
Rue Guy Môquet
Rue Jean Jaurès
Rue Gambetta
Rue Barbedette
Rue du Colonel Fabien
Rue du Colonel Rémy
Rue Pierre Loti
Rue Louise Michel
Rue Jean Bart
Rue Ernest Renan
Rue Aristide Rondeau
Rue des Vanneaux
Rue des Pluviers
Rue des Courlis
Rue des Avocettes
Rue des Claires
Rue de la Plage
Route de la Plage
Chemin des Sables
Chemin de la Gigas
Chemin des Galiotes
Petit Chemin de Gatignolle
Chemin de la Petite Pelle
Rue Gay-Lussac
Rue Pythagore
Rue Galilée
Rue Benjamin Franklin
Rue Antoine Lavoisier
Rue Leonard de Vinci
Rue Sisley
Rue Claude Monet
Rue Marc Chagall
Rue Pablo Picasso
Rue Auguste Renoir
Rue Evariste Poitevin dit Goulbenèze
Rue des Rouhauds
Rue Hélène Boucher
Rue d'Anville
Rue des Farinniers
Rue Pierre de Coubertin
Rue Paul Bouteiller
Rue André Malraux
Rue Berthe Morisot
Rue Rosa Bonheur
Rue Marguerite Radideau
Rue Alice Milliat
Rue Pierre Curie
Rue de l'Artois
Rue de l'Yser
Rue de la Marne
Route du Champ de Tir
Rue Émile Combes
Rue d'Yves
Rue d'Aquitaine
Rue de l'Ancienne Poste
Rue de la Vendée
Rue de l'Aunis
Rue du Poitou
Rue de Saintonge
Rue des Oliviers
Rue de Bonnegraine
Rue Nicolas Gargot
Rue Ernest Renan
Rue Jean Bart
Rue des Réaux
Rue des Massiottes
Rue Gay-Lussac
Rue Pythagore
Rue Galilée
Rue Sitterberg
Rue Pascal
Rue Leonard de Vinci
Rue Antoine Lavoisier
Rue Sisley
Rue Claude Monet
Rue Marc Chagall
Rue Pablo Picasso
Rue Auguste Renoir
Rue Evariste Poitevin dit Goulbenèze
Rue des Courlis
Rue des Avocettes
Rue des Vanneaux
Rue des Pluviers
Rue des Claires
Rue de la Plage
Route de la Plage
Chemin des Sables
Chemin de la Gigas
Chemin de la Petite Pelle
Chemin du Pontreau
Chemin des Galiotes
Chemin de Ronflac
Chemin de Malbor
Chemin des Réaux
Avenue Edmond Grasset
Avenue du Général de Gaulle
Boulevard de la Mer
Rue Jules Ferry
Rue des Cottes Mailles
Rue des Rouhauds
Rue d'Anville
Rue Hélène Boucher
Rue des Farinniers
Rue Pierre de Coubertin
Rue Paul Bouteiller
Rue André Malraux
Rue Berthe Morisot
Rue Rosa Bonheur
Rue Marguerite Radideau
Rue Alice Milliat
Rue Pierre Curie
Rue de l'Artois
Rue de l'Yser
Rue de la Marne
Route du Champ de Tir
Rue Émile Combes
Rue d'Yves
Rue d'Aquitaine
Rue de l'Ancienne Poste
Rue de la Vendée
Rue de l'Aunis
Rue du Poitou
Rue de Saintonge
Rue des Oliviers
Rue Blériot

Ay' très pratique

Mairie

Place des Charmilles - BP 30102 - 17 442 AYTRÉ Cedex
05 46 30 19 19 - Fax : 05 46 30 19 00
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
information@aytre.fr
www.aytre.fr
www.facebook.com/ville.aytre
www.twitter.com/villeaytre
www.instagram.com/villeaytre

Astreinte

06 22 35 10 74
En dehors des heures d'ouverture, en cas d'urgence la nuit et le week end

CCAS

4, rue de la Résistance
05 46 55 41 41
Fax : 05 46 55 41 40

Alertes sur téléphones : afin de protéger ses administrés, la Ville propose un service d'alertes sur téléphones. Inscrivez-vous gratuitement sur www.aytre.fr !

Permanences diverses

Permanence OUVERTE

Conciliateur de justice

Point Emploi - rue Jean Bart (à côté de la maison des Embruns - P. Loti)
2ème et 4ème mercredi de chaque mois de **9h à 12h** (sur RDV)
06 37 24 88 58

Assistantes sociales

Maison de quartier "Les embruns" - 24, rue Jean Bart
sur rendez-vous uniquement au 05 17 83 45 80

IN.DE.CO.SA - C.G.T. 17

L'association de défense des Consommateurs et des Locataires de la C.G.T.
Maison de quartier "Les embruns" - lundi de **14h** à **17h**
06 77 82 67 01 (sans RDV)

Point Emploi

Maison de quartier "Les embruns" - 24, rue Jean Bart
Du lundi au vendredi de **9h à 12h30** et de **14h à 17h**
Mercredi après-midi (sur RDV) - **05 46 44 05 23**

Centre d'information des Droits des Femmes et des Familles

Maison de quartier "Les embruns" - 24, rue Jean Bart
Les 1er mardis de chaque mois de **9h à 12h**
05 46 41 18 86 (sur RDV)

Service Déchets de la CDA de La Rochelle

0 800 535 844

Mission Locale

Point Emploi - 24, rue Jean Bart - **05 46 27 65 20 (sur RDV)**

PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi)

24, rue Jean Bart - **05 46 44 05 23 (sur RDV)**

Urgences SOS

Pompiers
18

SAMU
15

SNSM (sauvetage en mer)
05 46 45 41 87

Urgences médicales
05 46 27 55 20

Hôpital Saint Louis
05 46 45 50 50

Hôpital Psychiatrique
05 46 45 60 60

Etablissement Français du sang
05 46 28 92 92

Centre Anti-poisons (Bordeaux)
05 56 96 40 80

Police
17

Police municipale
05 46 30 19 17
Permanences au poste les matins de 9h à 11h

Police nationale
1 rue de la Marne 17 000 La Rochelle
05 46 51 36 36

Enfants disparus
116 000

Planning Familial
05 46 27 11 59

SOS Amitié
05 46 45 23 23

Agence Locale de Prévention et de Médiation Sociale (ALPMS)
Le jour : 06 70 80 88 91
La nuit : 05 46 41 32 32

Centre Régional d'Information et de Coordination Routière (CRICR)
0 826 022 022

Dépannage EDF
09 72 67 50 17
(appel non surtaxé)

Dépannage GDF
0 810 433 017

AYTRÉ PLAGE BOUGE L'ÉTÉ

JUILLET AOÛT

SPORTS | CONCERTS

95.9

Infos et programme aytre.fr

Aytré